



**DÉCISION DU MAIRE**  
N° 2023 - 078

*Nomenclature @CTES : Domaine et Patrimoine / Cession*

**DOMAINE ET PATRIMOINE**

**ALIENATION DE GRE A GRE DE FAUTEUILS DE CINEMA - MONSIEUR BASTIEN PATIN**

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 20-066 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoir à Monsieur le maire dans certaines matières en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu les résultats de la vente aux enchères du mois de décembre 2022 ;
- Vu la proposition d'achat écrite faite par monsieur Bastien [REDACTED] en date du 15 mars 2023 ;

**DECIDE**

- De céder 2 fauteuils de cinéma à monsieur Bastien [REDACTED] au prix de 48 € TTC ;
- De procéder à toutes les démarches et de signer tous les documents nécessaires à cette vente.



A Tonnerre, le 15 mars 2023

Pour extrait conforme,  
Cédric CLECH  
Maire de Tonnerre